duite sans l'intervention de la loi, lorsque celle-ci pourrait avoir pour effet de gêner les initiatives artistiques ou le cours normal du commerce. Votre comité pourrait améliorer beaucoup le degré de culture de la population, et en même temps rendre notre pays moins dépendant de l'industrie étrangère, s'il prenait connaissance des recommandations de la Canadian Independent Publishers Association au ministre des Finances. Nous sommes à votre service.

De M. l'abbé J. S. PAPILLON, curé, Notre-Dame-des-Anges, Comté de Portneuf (P.Q.).

La Ligue des citoyens vous félicite d'avoir instituer un comité pour épurer la vente des revues, des magazines, des livres format de poche, des nouveautés et de certains périodiques.

Veuillez définir le mot "obscène", car il serait trop facile de tourner la loi si ce seul mot demeurait sans définition. Nous voudrions aussi que vous modifiez le Code criminel pour rendre impossible la ré-impression au Canada de toute littérature interdite par le Revenu national. Vous pourriez aussi empêcher les distributeurs d'imposer leurs imprimés aux petits détaillants qui ne sont pas libres de choisir.

De J. E. FEHRENBACH, Directeur du tirage, Kitchener-Waterloo Record, Kitchener (Ontario).

Père de trois enfants et ayant passé près de 20 ans à encourager l'œuvre de l'Association des scouts dans sa région, je désire ajouter ma voix aux protestations récemment faites par M. Émile Dubois, de Hamilton, contre la surabondance de magazines et de photos indécents aux étalages de journaux et de magazines.

Il est malheureux que les grands distributeurs de magazines américains soient assez puissants au Canada pour forcer des distributeurs plus petits et les détaillants à accepter tous les magazines qu'ils ont sur leurs listes s'ils veulent vendre des magazines de qualité.

Je voudrais que vous vous arrêtiez à songer jusqu'à quel point les efforts de nos instituteurs et des dirigeants de la jeunesse deviennent inutiles à cause des magazines orduriers audacieusement étalés partout. Sur dix endroits où les jeunes achètent des bonbons et des eaux gazeuses, il y en a neuf où leurs regards tombent sur des imprimés orduriers et sur des photographies indécentes.

Mon plus grand espoir est que le comité du Sénat se rende compte que, si la censure peut être chose terrible, elle est un mal bien moins grand que de laisser l'esprit du lucre ordurier continuer de dominer la vente des magazines au Canada.

Du rév. R. ROBERTS, S.F.M., Scarboro Foreign Mission Society, 60 Crescent Road, Toronto 5, Canada.

La publicité faite depuis quelque temps à l'enquête du Sénat sur la vente générale de publications indécentes dans les débits de journaux au Canada m'oblige à donner mon appui à toute mesure visant à la prohiber. Nous nous enorgueillissons d'être une nation libre. Combien longtemps pourrons-nous justifier cette prétention si nous ne prenons pas des mesures positives, par l'entremise des autorités, pour empêcher les canadiens de devenir esclaves de leurs propres